

# **ASSOCIATION DE DEFENSE DE LA VALLEE DU LUDE, des sites environnants de Carolles et de la Baie du Mont-Saint-Michel**

12 rue du Placin 50740 Carolles

contact@vallee-du-lude.com

Association déclarée (JO du 7-9-1971), agréée le 4-12-1996

Membre de Manche Nature, du CREPAN et du GONm, associations agréées de protection de l'environnement.

## **ASSEMBLEE GENERALE 2021 Samedi 21 août 2021, à l'école Marin Marie**

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 17H15 en présence de 35 personnes présentes ou représentées

Le président remercie de sa présence Vincent Railliet, 1<sup>er</sup> adjoint au maire de Carolles.

Madame le Maire de Champeaux est excusée.

Les associations amies AGEB, UAASP, Amis de l'Anse du Hérel, Cultures Populaires, n'ont pas pu participer, mais nous ont assurés de leur soutien.

### **1 – HISTORIQUE :**

Notre association a été créée le 17 Août 1971. Nous avons donc le plaisir de fêter cette année nos 50 ans.

Vous trouverez ci-joint une rétrospective sur les fondements de notre Association dont les 8 membres fondateurs étaient :

Paul Vezinet, Mme Théard, Mme Perron, Alexandre Besson, Robert Altmayer, Maitre Martin Martinière, Robert Fraboulet et Mme Fournié.

7 présidents se sont succédé :

Paul Vésinet 1971 – 1980,

Madame Théard 1980 – 1987,

Madame Houssin 1987 - 1998

Madame Corbesier 1998 – 2006

Aline de la Varde 2006 – 2008

Mme Leguernigou 2008 - 2016

Laurent Toury depuis 2016

N'oublions pas M. Danesse à qui nous devons la création nos premières affiches.

En conclusion, nous évoquons la nécessité de continuer à être vigilants. Nous évoquons, par exemple, une rumeur persistante relative à un projet de construction d'un hôtel en bordure du Crapeux à Jullouville sur un terrain régulièrement inondé.

### **2 - Sorties nature :**

En accord avec le Conservatoire du Littoral, nous allons organiser une visite guidée, limitée à 15 personnes, de la mare de Bouillon.

Nous aimerions également organiser à Saint-Michel-des-Loups, une visite de l'Espace Naturel Sensible de la Lande des Cent vergées.

Nous vous informerons de l'ouverture des inscriptions dès validation des dates.

### **3 - PLUI – AVAP :**

GTM a entrepris l'établissement de son PLUI. Patrick et Marie Reine nous représenteront.

En collaboration avec les associations amies nous porterons une attention particulière afin que l'environnement et le patrimoine qui font le charme de Carolles et de l'ensemble de GTM soient préservés.

Selon les données de l'INSEE entre 1968 et 2017 la population a augmenté de 33% et les logements de 103%. Du fait du vieillissement de la population, des familles monoparentales,... le nombre d'occupants par logement diminue. Le nombre de résidences principales a augmenté de 92%.

De fait, l'équivalent de la surface d'un département disparaît tous les dix ans. Il n'est pas possible de continuer avec cette logique consommatrice d'espace qui augmente l'artificialisation des sols.

Il nous est suggéré de contacter séparément les élus délégués.

Parallèlement un PLH (Plan Local Habitat), doit se mettre en place pour définir des objectifs à 6 ans pour chaque commune en matière de construction de logements.

**AVAP** (Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine) :

Au point mort depuis quelque temps, l'AVAP redémarre.

De nouvelles réunions ont eu lieu et un nouveau bureau d'étude doit prochainement être désigné.

Marc Boul et Marie Reine doivent nous représenter.

#### **4 - Service civique**

Nous avons obtenu l'agrément nécessaire pour embaucher un jeune en service civique, Corentin Rivière, encadré par Sébastien Provost afin de constituer une sonothèque de chants d'oiseaux et Yann l'Hostis pour aider à organiser des sorties sur les falaises

Pour ce faire, nous allons rétablir notre site internet cette année.

#### **5 – Divers**

- Nous avons informé le Conservatoire du littoral que les panneaux à l'entrée du chemin de la Vallée du Lude ont été arrachés. Le garde Rodolphe Bion est passé sur place pour constater et déposer une plainte. Il est prévu, probablement début octobre, une réunion de travail entre le Conservatoire et nous afin de définir l'affichage à mettre en place.
- Nous avons transmis au Conservatoire du littoral un article présentant un loueur de trottinettes électriques dont un circuit pourrait passer dans la vallée du Lude. Il s'informe et contacte les responsables.

#### **6 - Sédimentation de la baie**

En liaison avec Patrick Bouland, nous avons constaté depuis 2009 (mise en fonctionnement du barrage) une évolution inquiétante de la sédimentation. Le syndicat mixte pense que ce serait en liaison avec le cycle de SAROS.

Ce cycle qui dure 18 ans est lié au mouvement Terre, Lune, Soleil. Il exerce une influence sur l'amplitude moyenne des marées et conditionne ainsi l'évolution de la sédimentation dans la Baie.

Sa phase ascendante produit un déplacement des sédiments du Mont-Saint-Michel vers Genêts et des lits des cours d'eau de Genêts vers le Mont-Saint-Michel. L'évolution s'inverse en phase descendante.

Jusqu'en 2015, la phase ascendante expliquait l'évolution sédimentaire ayant entraîné le déplacement du lit de la Sée-Sélune vers le Mont-Saint-Michel.

Par contre, la phase descendante commencée en 2015 (jusqu'en 2024) n'a jusqu'alors pas été accompagnée d'un déplacement de la Sée-Sélune vers Genêts et l'accumulation de sédiments sur le côté Nord de la 'Petite Baie' continuent de s'aggraver.

A partir des relevés Lidar, nous nous sommes livrés à une étude quantitative de ce flux de sédiments entre 2009 et 2020. Cette étude montre que cette évolution est constante et que les sédiments qui s'accumulent sur la partie Nord de la 'Petite Baie' proviennent en partie de la partie Sud (environ 50%) l'autre moitié vient du large et transite par le Mont.

### **Il semble que le cycle de SAROS n'explique pas tout !**

Nous avons constaté des variations de la sédimentation très importantes au Sol-Roc, à Champeaux. Un sable ocre rouge à grosse granulométrie, celui que les hermelles captent à marée haute pour construire leurs récifs, a recouvert progressivement depuis 2019, la surface d'une partie de la plage de Champeaux, de l'ouest vers l'est. L'évolution des niveaux de sable peut être rapide, le sable montant à l'assaut des rochers pour repartir parfois à la marée suivante. Des bancs de tanguie qui étaient recouverts de sable ont réapparu à d'autres endroits.

Les récifs d'hermelles de l'ancienne pêcherie se sont ensablés et dégradés. Par contre le récif de la Frégate, plus au large, observé depuis 2004, est un des récifs les plus dynamiques en Europe. Il a atteint 2,5 km de long et 2,50 m de hauteur en 15 ans.

Nous avons envoyé des photos anciennes de récifs d'hermelles à Ifremer qui étudie leur évolution dans le cadre du projet européen Reehab.

Nous effectuons aussi un suivi photographique du tombolo de Tombelaine à Genêts, à partir de la falaise de Champeaux, dans le but de suivre l'évolution de l'altitude des sédiments dans la baie.



prise à BM+1h par coefficient 107, avec une hauteur d'eau d'environ 1,70 m

## **7 – Production d'hydrogène :**

L'hydrogène produit par les procédés actuels (utilisé par l'industrie) est qualifié d'hydrogène gris car cette production génère une grande quantité de gaz carbonique.

Avec quelques associations amies, nous nous sommes intéressés à la production d'hydrogène à partir de la biomasse, (pailles de céréales, bois déchiqueté, tailles de haie ....).

L'hydrogène produit par ce procédé innovant est qualifié de vert. Son bilan carbone est très vertueux car la production d'hydrogène s'accompagne d'une production de carbone végétal évitant ainsi la production de gaz carbonique.

Ce carbone végétal est utilisé en agriculture pour l'amendement des sols.

Une usine en construction située à Strasbourg devrait produire ses premiers volumes d'hydrogène fin 2021.

Nous avons contacté des représentants du monde agricole ainsi que le nouveau Président du Conseil Départemental, tous intéressés par ce procédé.

**Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.**

## **8 - Bilan financier de l'exercice 1 juillet 2020 / 30 juin 2021**

Les recettes représentent 1116 €, les dépenses 923 €. Le bilan est excédentaire de 193 €.

Nous sommes 95 adhérents dont 75 à jour de cotisation. Légère diminution du fait des circonstances, dues à la pandémie

**Ce bilan financier est approuvé à l'unanimité.**

## **9 - Election de Patrick Bouland**

Nous proposons l'élection de Patrick Bouland à notre comité, ce qui porte le nombre de ses membres à 7

**Patrick Bouland est élu à l'unanimité.**

**La séance est levée à 19H15**

Le président  
Laurent Toury



Le secrétaire  
Yann L'HOSTIS



Le nouveau bureau est constitué de :

- **Président** : Laurent TOURY,
- **Vice-président** : Patrick DACHEUX,
- **Trésorière** : Marie-Reine CASTEL,
- **Secrétaire** : Jean-Claude dit Yann L'HOSTIS,

Marc BOUL et Marie-Reine CASTEL représenteront notre association au comité consultatif de l'AVAP

Patrick BOULAND est chargé de coordonner nos études relatives à l'ensablement de la Baie.